

Lycées Privés SAINT REMI - LEONARD DE VINCI

Enseignement général, technologique, professionnel et supérieur

Adresse postale : 10, rue Notre-Dame des Victoires 59100 ROUBAIX

Tél : 03 20 89 41 41 Fax : 03 20 73 75 65

Septembre 2019

Document à remettre au professeur principal
pour le **MARDI 17 SEPTEMBRE 2019**
(date impérative)

Madame, Monsieur,

Vous êtes actuellement en possession de l'emploi du temps de votre fils ou de votre fille. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous retourner ce document concernant la restauration scolaire soigneusement rempli en cochant la ou les cases correspondantes.

Chaque élève (externe ou demi-pensionnaire) est tenu de nous rendre ce document même si aucune modification n'est intervenue depuis que le dossier d'inscription ou de réinscription a été remis.

Cette confirmation ne pourra être modifiée qu'en cas de changement éventuel d'emploi du temps de la classe de votre fille ou fils intervenant après cette date. Toute demande de changement devra alors faire l'objet d'un courrier qui me sera adressé dans un délai d'une semaine après l'entrée en vigueur du nouvel emploi du temps.

Merci
M. ROHART

Nom, prénom de l'élève : _____

Classe de l'élève : _____

Nous confirmons l'inscription de notre fille ou fils au restaurant scolaire :

- le lundi
- le mardi
- le mercredi
- le jeudi
- le vendredi

Rappel : L'élève est considéré comme demi-pensionnaire le(s) jour(s) où il prend son repas dans l'établissement et dans ce cas il doit rester dans l'enceinte de celui-ci.

Nous ne l'inscrivons pas au restaurant scolaire

Les externes ne prennent pas leur repas dans l'établissement, Ils quittent donc l'établissement au moment du déjeuner suivant l'emploi du temps communiqué en début d'année. Un élève externe peut toujours prendre un repas occasionnel, ce repas sera facturé en fin de trimestre ou éventuellement en fin d'année moyennant un supplément de 0,50 € par repas.

A _____, le _____

Signature des parents